



LIBERTÉ 2025

BELLE-ÎLE EN MER (EN LIBERTÉ)

Randonnée liberté semi-itinérante
7 jours - 6 nuits - 6 jours de marche

Belle-île-en-Mer : une côte sauvage battue par les vents du large, subissant l'assaut continu de l'océan sur ses falaises. Une côte « en dedans » dévoilant tour à tour criques et petites plages de sable blanc. Ainsi se présente Belle-île-en-mer, la bien nommée, grand vaisseau de pierre ancré comme un brise-lames au large de **Quiberon**.

Votre premier contact avec l'île?

Le port de Le Palais et l'imposante citadelle Vauban. Puis après un court transfert, le spectacle des roches déchiquetées, domaine de prédilection des goélands marins.

Les paysages rencontrés : forte opposition entre la côte dite « en dedans » abritée des vents et la « côte sauvage » aux imposantes falaises déchiquetées. Sérénité des images paysannes à l'intérieur de l'île.

Une **grande diversité des paysages** : landes, falaises abruptes, criques abritées, longues plages de sable blanc, mais aussi bois, vallons, champs...

La végétation : bruyère mauve, ajoncs, l'oeillet marin ou gazon d'Olympe, criste marine, asphodèles... Tamaris, pins maritimes.

Vous apprécierez :

- Le tour complet de l'île
- L'incontournable pointe des Poulains
- Les faces « cachées » de l'île et de ses nombreuses criques
- La traversée aller-retour vers Belle-île-en-mer incluse au départ de Quiberon

PROGRAMME

Jour 01 : Quiberon - Le Palais

Traversée à l'horaire de votre choix* au départ de Quiberon. Installation à Le Palais pour 3 nuits.

(* nous vous communiquerons les horaires possibles avant de réserver votre traversée)

Jour 02 : Le sud de l'île

Itinéraire le long de la côte sauvage par les pointes de Pouldon et St-Marc, la Plage d'Herlin et Port Kérel. Nuit à Le Palais.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Montée 250m - Descente 250m - 16 km

Jour 03 : La pointe de Pouldon

Transfert en bus de ligne au village de Grand Cosquet, itinéraire par la pointe de Pouldon et la pointe du Skeul. En chemin, petite halte au village de Locmaria dominé par une magnifique église blanche. Nuit à Le Palais.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Montée 315m - Descente 320m - 14 km

Jour 04 : La pointe de Kerdonis et Port Yorc'h

Transfert en bus de ligne à Port Andro. Par le sentier côtier, nous longeons la pointe de Kerdonis puis la plage des Grands Sables et Port Yorc'h jusqu'à Le Palais. Transfert et nuit à Sauzon.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Montée 300m - Descente 300m - 13 km

Jour 05 : Les aiguilles de Port Coton

Les falaises de la côte sauvage, des aiguilles de Port Coton à la Pointe du Vieux Château (réserve ornithologique). Nuit à Sauzon.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Montée 250m - Descente 250m - 13 km

Jour 06 : La pointe des Poulains

Circuit en boucle passant par la Pointe des Poulains et les petits villages de l'intérieur. Nuit à Sauzon.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Montée 200m - Descente 200m - 13 km

Jour 07 : La côte "en dedans" : Port Jean, Port Quinéec, Port Fouquet

Découverte des petites criques de la "côte en dedans" : Port Jean, Port Quinéec et Port Fouquet.

Temps libre à Le Palais. Possibilité de visiter la citadelle.

Traversée retour vers Quiberon en fin de journée (nous vous communiquerons les horaires possibles avant de réserver votre traversée).

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Montée 250m - Descente 250m - 14 km

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Dans la journée à Quiberon (nous vous communiquerons les horaires possibles avant de réserver votre traversée Quiberon > Le Palais).

La traversée maritime (incluse dans le tarif)

Les traversées régulières pour rejoindre Le Palais s'effectuent principalement au départ de la gare maritime de Port Maria à Quiberon. Durée : 50 mn.

Nous nous occupons de réserver la traversée aller/retour pour vous.

Merci de nous indiquer au moment de votre réservation les horaires que vous souhaitez pour ces traversées. Vous pouvez consulter les horaires possibles en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.compagnie-oceane.fr/fr/Horaires-Liaisons-Quiberon-Belle-Ile-en-Mer-Houat-Hoedic-Lorient-Groix>.

Arrivée en train

Gare SNCF de Quiberon :

- accessible en juillet et août par le train le « Tire-Bouchon » via Auray.
- autocar SNCF hors saison (descendre à l'arrêt Port-Maria - gare maritime).

Arrivée en voiture

Stationnement du véhicule durant le séjour :

Le stationnement à Quiberon est réglementé, aussi nous vous conseillons de laisser votre véhicule sur les parkings gardés.

- **Parking des îles** (pas de réservation - env. 54 € les 6 jours) : Avenue du Gal De Gaulle. Tél. 02 97 30 59 45.

Navettes gratuites jusqu'à l'embarcadère.

- **Parking de Kerné** (réservation conseillée - env. 54€ la semaine) : Route de Kerniscob. Tél. 06 86 62 69 18.

Navettes gratuites jusqu'à l'embarcadère.

- **Parking Sizorn** (pas de réservation - environ 76 € les 7 jours) : 36 Rue Port Maria, tél. 02 97 50 06 71. Parking situé à 200m de la Gare Maritime de Quiberon.

- **Parking de l'Océan** (pas de réservation - entre 8 et 12 € par jour) : 7 Quai de l'Océan, Tél. 02 97 50 27 81.

Parking situé à 250m de la Gare Maritime de Quiberon.

Pour de plus amples informations : Office de Tourisme de Quiberon, tél. 02 97 50 07 84 ou www.quiberon.com/pratique/stationner-quiberon

DISPERSION

En fin d'après-midi à Quiberon (*nous vous communiquerons les horaires possibles avant de réserver votre traversée Le Palais > Quiberon*).

HEBERGEMENT

En hôtels 2* (6 nuits) en formule nuit et petit déjeuner (3 nuits à Le Palais et 3 nuits à Sauzon).

La formule demi-pension est proposée en option pour tout le séjour.

Les dîners seront proposés sous forme de menus (4 soirs) ou de budget (2 soirs) ; selon les plats choisis, le budget ne permettra pas d'avoir entrée, plat et dessert.

PORTAGE DES BAGAGES

Le transfert des bagages entre chaque hébergement est assuré par nos soins. Attention, seul un bagage par personne est autorisé et il ne doit pas excéder les 13kg.

GROUPE

À partir de 1 personne (avec supplément pour les personnes voyageant seule).

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vos vêtements de marche (la liste doit être adaptée en fonction de la saison)

- de bonnes chaussures de randonnée (semelles cramponnées, chaussures pas forcément montantes, mais dans lesquelles vous vous sentez bien et que vous avez déjà utilisées),
- une paire de chaussures légères pour le soir (cela pourra être une paire de chaussures de sport qui pourra remplacer celle de
- randonnée en cas de douleurs aux pieds),
- chaussettes de sport ou de randonnée,
- pantalon de toile (séchage rapide),
- short ou jupe,
- pull ou veste polaire,
- tee-shirts ou chemises légères,
- une veste imperméable (type Goretex),
- cape de pluie ou poncho (qui protégera aussi le sac à dos)
- un chapeau et des lunettes de soleil,
- un bonnet,
- une paire de gants légers et un sur-pantalon imperméable (de l'automne au printemps),
- un maillot de bain et une petite serviette de bain,
- tenue de rechange confortable pour le soir.

Matériel divers

- paire de lunettes de soleil (toute saison),
- crème de protection solaire,
- 1 ou 2 gourdes de 1 litre,
- pour le pique-nique: couteau de poche, couverts, gobelet, boîte hermétique en plastique type

- Tupperware (à la place d'une assiette, très pratique notamment pour y ranger ses couverts), 1 serviette de table,
- affaires de toilette,
 - petite pharmacie personnelle (désinfectant et pansements, crème protectrice pour les lèvres, bandes adhésives contre les ampoules, double peau type Compeed, vos médicaments habituels),
 - papier hygiénique, mouchoirs,
 - 1 paire de lunettes de vue de rechange (ou des lentilles),
 - 2 ou 3 sacs plastiques pour les restes des pique-niques,
 - lampe torche ou lampe frontale,

Autres équipements facultatifs : bâtons de marche avec embouts en caoutchouc (obligatoire sur cette destination), 1 paire de jumelles, appareil photos ...

Bagages

L'ensemble de vos affaires doit être réparti dans deux sacs :

- 1 sac à dos 35/40 litres à armature souple et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photos ...
- 1 sac de voyage souple pour les affaires de la semaine (attention, il ne doit pas dépasser 13 kg).

TRANSFERTS INTERNES

Lors des transferts en début et/ou fin de randonnée (J4, J5 et J6) ; vous pouvez être amenés à partager le véhicule avec d'autres randonneurs.

NIVEAU

Niveau 2 sur 5 avec un cheminement tantôt en haut de falaise, tantôt à flanc de falaise ; vaste plateau entaillé de vallons, Belle Île présente quelques dénivellations notamment pour passer des fonds de criques aux sommets de falaises (hautes de 55 m maximum).

DOSSIER DE RANDONNEE

Un carnet de route vous sera adressé avant le départ. Il comprend : une carte générale, un programme (précisant les coordonnées des prestataires, le déroulement du séjour, et des informations pratiques pour se restaurer le midi), le tracé précis des itinéraires sur fond de carte et un carnet réalisé par nos soins détaillant l'itinéraire de chaque étape.

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Départ tous les jours de début avril à début juillet et de fin août à fin septembre.

Options

- Supplément chambre 1 personne : + 355 €
- Option demi-pension : + 210 €

- Nuitée supplémentaire en nuitée avec petit-déjeuner (en ch. de 2) - Le PALAIS : 69 €
- Nuitée supplémentaire en nuitée avec petit-déjeuner (en ch. 1 personne) - Le PALAIS : 112 €

LE PRIX COMPREND

- 6 nuits en formule nuit et petit déjeuner, en hôtels 2*
- la traversée aller-retour Quiberon > Le Palais
- les transferts de bagages
- les transferts des jours 4, 5 et 6
- un carnet de route par chambre

LE PRIX NE COMPREND PAS

- le trajet aller-retour de votre domicile à Quiberon
- les trajets en bus des jours 2, 3 et 4 (environ 18 €)
- les repas du midi
- les repas du soir (la demi-pension est proposée en option)
- les boissons
- les éventuelles visites
- les assurances et les frais d'inscription

Modalités de réservation

Acompte de 35 % à la réservation, puis versement du solde à 35 jours du départ.

Frais d'inscription non inclus.

Modification de réservation :

- Une fois la réservation effectuée, toute demande de modification de prestations (d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations, etc.), ne peut intervenir qu'avec notre accord et le paiement des frais induits (au minimum 65 € / personne).
- Si vous souhaitez changer de programme ou de dates de séjour : il s'agit alors d'une annulation ; des frais s'appliquent selon notre barème d'annulation habituel (voir nos CGV). Une nouvelle réservation est alors nécessaire, également soumise à la disponibilité des hébergements.

Consultez nos Conditions Générales de Vente en [cliquant ici](#).

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

La situation : le sud du Morbihan, au large de la presqu'île de Quiberon.

Les paysages rencontrés : forte opposition entre la côte dite "en dedans" abritée des vents et la "côte sauvage" aux imposantes falaises déchiquetées. Sérénité des images paysannes à l'intérieur de l'île. Une grande diversité des paysages : landes, falaises abruptes, criques abritées, longues plages de sable blanc, mais aussi bois, vallons, champs... La végétation : bruyère mauve, ajoncs, l'oeillet marin ou gazon d'Olympe, criste marine, asphodèles... Tamaris, pins maritimes.

Le climat : climat tempéré océanique influencé par les courants et vents marins. Prédominance des vents de sud-ouest à ouest atténuant les fortes chaleurs en été. Pour connaître les prévisions

météorologiques, consulter www.meteo.fr ou appeler Météo France au 0 892 68 02 + le numéro du département.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé.

Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSO N et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence